

Projet SOUND

Pour un nouvel engagement

France 2030 - ExcellencES

PROGRAMME DOCTORAL ET POST-DOCTORAL

Projet « SOUND – pour un nouvel engagement »

Présentation de l'appel à projets - Campagne 2025-2028

[Voir l'Appel à projets en ligne](#)

Pour toute question, merci de contacter :

Projet-sound@sorbonne-universite.fr

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

Le programme « Jeunes Chercheur-es SOUND » s'inscrit dans le cadre du projet ExcellencES « SOUND, pour un nouvel engagement » (*Sorbonne University for a New Deal*) porté par Sorbonne Université au nom de l'Alliance Sorbonne Université (ASU). Le principe général de ce programme est de soutenir et d'amplifier la voix scientifique de l'Alliance avec et pour la société civile.

Le volet « recherche » du projet SOUND repose principalement sur des contrats doctoraux et post-doctoraux (et éventuellement, si pertinent, des postes d'ATER en lien avec le projet), et des missions doctorales en médiation scientifique. Les doctorantes et doctorants concernés devront suivre des formations à la médiation, et participer aux dynamiques plus collectives en la matière soutenues par les établissements de l'Alliance. Ces ressources ont vocation à soutenir des élans pluridisciplinaires liés à trois thématiques fortes, soulevant des enjeux scientifiques, sociaux et politiques, sur lesquels l'Alliance Sorbonne Université a intérêt à unir ses forces pour consolider sa « signature » en interne et en externe.

Le projet SOUND doit ainsi renforcer les capacités et animer les communautés de l'ASU, en impulsant et finançant des activités de recherche, de médiation, et de partage des savoirs qui marquent l'engagement des communautés académiques pour répondre à trois grands défis définissant les trois thématiques du présent appel : « Sociétés en mutation », « Approche globale de la santé », « Mondes durables ». Pour en savoir plus sur le projet SOUND : <https://www.sorbonne-universite.fr/sound-pour-un-nouvel-engagement>

Pour la campagne 2025, 6 contrats doctoraux assortis de 6 missions doctorales « médiation » et 6 contrats post-doctoraux sont proposés dans le cadre de cet appel.

NB : les porteuses et porteurs de projets scientifiques répondent à un seul appel en spécifiant leur proposition de projet de recherche et de mission doctorale, de recherche post-doctorale ou les deux.

Le programme de recherche SOUND comporte trois spécificités :

- 1) le lien à des thématiques soulevant des enjeux publics majeurs autour des transitions (humanités, santé, environnement), spécifiés dans le présent appel,
- 2) l'ancrage des projets soutenus dans la société civile. Cet ancrage peut prendre différentes formes :
 - partenariat formel avec une organisation publique ou privée,
 - méthodes participatives dans la collecte et le traitement des données,
 - actions de médiation et/ou d'expertise anticipées dans la conception même du projet,
 - ouverture des données et des résultats attendus,
 - contribution explicite à des questions de débat public...
 - démarche de recherche-création conçue en collaboration avec des artistes et/ou institutions culturelles
- 3) des livrables « Science et Société », sous forme notamment d'actions de médiation scientifique, pour lesquels un programme de formation tout au long du contrat est mis en place*. Tous les formats, publics et cadres de mise en œuvre sont possibles, comme la création d'actions, dispositifs, événements originaux, ou la participation à des événements existants comme la Fête de la Science par exemple.

**Si l'usage du français pour le projet scientifique n'est pas obligatoire, la maîtrise de la langue est nécessaire dans le cadre des actions de médiation*

Les projets retenus seront des interfaces avec des partenaires extérieurs, permettront aux lauréats de concevoir, mettre en œuvre, valoriser et diffuser leurs travaux avec des parties tierces¹.

Il est indispensable que les porteuses et porteurs des projets puis les candidates et candidats explicitent dans leur réponse la façon dont ils entendent contribuer à ancrer et engager les travaux menés dans la société civile.

Le projet SOUND porte l'engagement de l'ASU au service de la société et promeut des approches soutenables dans les actions retenues. Les candidats sont incités à entamer des réflexions autour de l'impact environnemental de leur projet lors de sa rédaction et seront invités à établir un plan d'action lors de la signature de contrat.

PRIORITES SCIENTIFIQUES DE L'APPEL À PROJETS

Les trois grandes thématiques recouvrant de vastes champs de recherches, il est important au comité de pilotage de l'Alliance et aux pilotes scientifiques d'identifier des priorités au sein de chaque thématique.

PRIORITES SCIENTIFIQUES DU PROGRAMME THEMATIQUE « SOCIETES ENMUTATION »

Comment les sociétés parviennent-elles à répondre aux grands changements passés et en cours ? En quoi la réponse des groupes sociaux de différentes époques et de différents lieux éclaire-t-elle nos perspectives futures ? Comment les mutations créent-elles des brèches, des menaces, et des opportunités sociales, technologiques, économiques ou culturelles pour l'ensemble de la société ?

¹ Différentes natures de partenariats selon les sujets et les méthodes choisies : socio-économiques, institutionnels, associatifs, culturels, éducatifs, médiatiques, collectivités publiques, etc.

Le programme « Sociétés en mutation » a pour ambition d'explorer ces questions, en définissant trois thèmes prioritaires :

- 1) le champ des inégalités** (sociales, politiques, ethniques, de genre, climatiques, sanitaires, générationnelles, technologiques, etc.) ;
- 2) la crédibilité de l'information et le rapport à la vérité scientifique** (dans le langage, les images, à travers le développement du numérique, etc.) ;
- 3) la gestion et la transmission des héritages académiques** (patrimoine, résonance des savoirs, etc.)

Axe 1 – Inégalités

Les inégalités – sociales, politiques, ethniques, de genre, climatiques, sanitaires, générationnelles, technologiques, etc. – sont un enjeu majeur de nos sociétés. Leur analyse suscite une prise de conscience accrue de leur diversité et de leur ampleur. L'objet de ce premier axe est d'étudier les inégalités à différentes échelles – chronologique, géographique –, et selon différents points de vue – sociologique, politique, historique, philosophique. L'enjeu est de les mettre en perspective pour réfléchir à des réponses théoriques et/ou pratiques, y compris dans une démarche expérimentale, pour les réduire. Cette question, à forte résonance sociale, doit être abordée selon une approche croisée, en favorisant le dialogue entre les disciplines.

Axe 2 – Vérité(s)

Les sociétés contemporaines ont vu croître de manière exponentielle le nombre de canaux de diffusion de l'information, et avec eux, la « démocratisation » de la parole – via l'émergence notamment des réseaux sociaux. Face à cette circulation massive d'avis et informations plurielles et parfois contradictoires, face à la possibilité des manipulations dans la CMO – communication médiée par ordinateur –, la question de la confiance se pose de manière renouvelée pour toutes les formes de discours, qu'ils soient scientifiques, politiques ou médiatiques. L'objet de ce deuxième axe est d'analyser, à toutes les époques et selon des approches croisées, la production, la réception, les usages et l'évolution des langages, des discours et des représentations. Cet objet peut se décliner en sous-questions, parmi lesquelles : le statut de la parole d'autorité ; la caractérisation de ce nouveau type de communication multi-modal ; l'émergence et la diffusion de formes inédites de discours ou d'images et leur réception, en synchronie ou dans la diachronie.

Axe 3 – Héritages

Les communautés académiques et culturelles élaborent leur savoir en assimilant, en ajustant ou en rejetant les legs du passé. Ce troisième axe souhaite interroger ce type d'héritage propre aux univers du savoir (recherche, éducation, médiation...) et de la culture (arts, langues...). Les questions pourront être abordées sous l'angle théorique et méthodologique : comment conçoit-on l'acquisition et la diffusion du savoir ? Quelles sont les formes de transmission passées et présentes permettant une nouvelle appropriation des connaissances ? Quels en sont les enjeux éthiques et juridiques ? On pourra explorer les aspects épistémologiques pour réfléchir aux modalités de construction des savoirs et proposer de nouvelles formes de transmission, dans une démarche expérimentale.

Les pistes prioritaires évoquées pour les trois thèmes sont avant tout des suggestions et n'interdisent pas d'autres propositions, dès lors qu'elles s'inscrivent dans la philosophie générale de SOUND, dans les thématiques identifiées et dans une démarche d'ouverture vers la société.

PRIORITES SCIENTIFIQUES DU PROGRAMME THEMATIQUE « APPROCHE GLOBALE DE LA SANTE »

Il s'agit de développer, dans une perspective qui intègre l'exigence de partage des savoirs au service de la société, une approche globale ou holistique de la santé en mobilisant les compétences de l'ASU, avec pour objectif de susciter des impacts significatifs tant sur la santé individuelle que sur les dynamiques sociales dans une perspective de durabilité. Pour cette première phase, deux priorités ont été définies.

- 1) L'étude de l'exposome** : la notion d'exposome désigne l'ensemble des expositions environnementales auxquelles un individu est soumis tout au long de sa vie. Les substances chimiques, les agents biologiques, les radiations, les conditions de vie, les habitudes alimentaires, les interactions sociales, etc. Il s'agira de rendre compte des effets au sens large sur la santé des populations de ces différentes formes d'expositions environnementales.

2) **L'étude de la nutrition** : un autre axe prioritaire concerne la nutrition, tant dans son incidence directe sur la santé que dans son reflet au sein des modes de vie et des cultures, ainsi que son impact environnemental, avec une attention particulière portée sur ses conséquences sur la santé globale des populations.

Il est important de souligner que ces deux priorités ne sont pas exclusives. Le programme thématique accordera également une attention particulière au développement de projets abordant les enjeux des populations vulnérables et mettant en avant une approche qui articule les dimensions biologiques, psychologiques et sociologiques. Les projets pourront enfin ne pas se limiter à une vision nationale, mais inclure des partenaires étrangers pour accroître la mise en perspective globalisée des questions traitées

PRIORITES SCIENTIFIQUES DU PROGRAMME THEMATIQUE « MONDES DURABLES »

Comment les sociétés peuvent-elles concilier leurs besoins immédiats avec la préservation des ressources de la planète ? Comment mesurer précisément l'impact des activités humaines sur les écosystèmes et les systèmes planétaires, et quelles pistes suivre pour engager une transition vers des modes de vie durables ? En quoi l'adaptation des territoires aux aléas climatiques, la participation citoyenne et l'intégration de solutions fondées sur la nature offrent-elles de nouvelles perspectives ?

Le programme « Mondes durables » se propose d'explorer ces interrogations en les structurant autour de trois axes prioritaires :

Axe 1 : Anthropocène

Le premier axe, « Anthropocène », s'intéresse à la quantification, la compréhension et la réduction des impacts des activités humaines sur les écosystèmes et les systèmes planétaires. Il met l'accent sur le développement d'outils et de modèles pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre, la pollution et la perte de biodiversité, ainsi que sur l'étude de technologies et de processus industriels pour réduire l'utilisation de ressources non renouvelables. Il inclut également l'analyse des leviers sociaux, économiques et culturels susceptibles d'encourager des comportements plus durables, dans une perspective résolument interdisciplinaire (sciences de l'environnement, de l'ingénieur, de la donnée et sciences sociales) et participative (living labs). Les retombées attendues reposent tout à la fois sur des examens critiques des chemins effectifs et possibles pour réduire ces impacts, et/ou sur l'adoption d'indicateurs fiables et de solutions opérationnelles visant à atteindre la neutralité carbone.

Axe 2 : Adaptation

Le deuxième axe, « Adaptation », met l'accent sur la conception de stratégies résilientes pour faire face aux changements climatiques. Il explore l'adaptation urbaine et territoriale (infrastructures résilientes, politiques adaptées aux inondations, canicules, montée des eaux) et la transition des systèmes agricoles et alimentaires (agroécologie, réduction des intrants fossiles). Il implique une approche intégrant climatologie, géographie, ingénierie et écologie, sciences humaines et sociales, pour évaluer les enjeux, les freins et les leviers disponibles. L'objectif est de proposer des réponses locales et régionales améliorant la résilience des communautés, tout en favorisant l'intégration de ces avancées dans les politiques publiques.

Axe 3 : Solutions fondées sur la nature

Le troisième axe, « Solutions fondées sur la nature (SFN) », se consacre à l'utilisation des écosystèmes pour répondre aux défis climatiques et environnementaux. Il se concentre sur la restauration de milieux dégradés (zones humides, forêts, sols), la création de villes vivantes (végétalisation, micro-forêts, corridors écologiques) et la mise en valeur des services écosystémiques (régulation climatique, gestion de l'eau), notamment par le recours au biomimétisme. Cette approche nécessite de combiner écologie, urbanisme, ingénierie et sciences humaines et sociales, en partenariat avec des ONG, des collectivités locales et des acteurs privés. Les retombées escomptées concernent la création de démonstrateurs et l'intégration des services écosystémiques dans la planification urbaine et la gestion des territoires. Les axes prioritaires pour ces thèmes servent de guide et ne limitent en rien la créativité des propositions, pourvu qu'elles restent fidèles à l'esprit de SOUND, qu'elles se rapportent aux thématiques définies.

MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS

Caractéristiques de l'appel à projets doctoraux et post-doctoraux de SOUND :

- la connexion forte à l'une ou plusieurs des priorités thématiques identifiées au sein de chaque programme thématique ;
- l'approche pluri- et/ou inter-disciplinaire, pour répondre aux enjeux sociétaux en lien avec un partenaire externe (existant ou à identifier) ;
- les co-directions ou co-supervisions par deux enseignant-es-chercheur-es/chercheur-es issu-es de deux disciplines différentes sont encouragées, selon les possibilités dans chaque discipline. Dans le cas d'une thèse en co-direction, au moins un ou une des deux co-directeurs ou co-directrices doit être titulaire de l'HDR ou équivalent. Les deux superviseur-es ou co-directeur-trices (enseignant-chercheur-e ou ingénieur de recherche) doivent être affecté-es à deux unités de recherche et écoles doctorales sous tutelle de l'un des établissements de l'ASU.

Description des phases de l'appel

Phase 1 : Appel à Projets - les porteurs et porteuses de projet (directeurs et directrices de doctorat ou post-doctorat) déposent leurs projets par le biais des formulaires :

- pour les projets de recherche **doctorale** : <https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/861733?lang=fr>
- pour les projets de recherche **post-doctorale** : <https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/715399?newtest=Y&lang=fr>

Les projets de recherche peuvent proposer le recrutement de doctorantes, doctorants, post-doctorantes et post-doctorants voire pour ceux qui le justifient la combinaison de ces deux recrutements.

Après avis des écoles doctorales sur la qualité de l'encadrement et de l'environnement (pour les contrats doctoraux), ces projets sont soumis aux comités *ad hoc* constitués par les pilotes scientifiques du projet SOUND ; en amont, des échanges ou demandes de précision pourront être faits le cas échéant auprès des porteuses et porteurs de projets

Phase 2 : Appel à Candidatures - les projets sélectionnés par ces comités sont publiés sur les sites de Sorbonne Université et de ses partenaires sous la forme d'un appel à candidatures ouvert en fonction de la destination des contrats aux étudiantes et étudiants de l'ASU ou issus d'autres établissements en France et à l'étranger et, pour les post-doctorats, aux jeunes chercheuses et chercheurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de 3 ans au moment de leur candidature.

Les candidates et candidats doivent prendre contact avec les porteurs et porteuses de projets avant de déposer le dossier de candidature sur le site dédié à cet effet.

L'adossement à la thèse d'une mission doctorale de médiation est obligatoire dans le cadre des contrats doctoraux, et une activité de médiation scientifique (avec formation) ou d'expertise est fortement encouragée dans celui des contrats post-doctoraux.

Phase 3 : Evaluation des candidatures

- 1) pour les candidatures en thèse : les pilotes scientifiques des 3 programmes thématiques constituent des comités de sélection et organisent les auditions.
- 2) pour les candidatures en post-doctorat : les porteuses et porteurs de projets retenus sélectionnent en amont leur(s) candidate(s) ou candidat(s) (avec un maximum de deux candidat.es par projet). Les pilotes scientifiques des 3 programmes thématiques constituent ensuite des comités de sélection et organisent les auditions.

DURÉE ET ENVIRONNEMENT DES PROJETS

Durée

Les projets sont financés pour une durée de 3 ans pour les contrats doctoraux, et pour une durée de 2 ans pour les contrats post-doctoraux. Cette durée s'apprécie à compter de la date du recrutement du/de la doctorant-e ou post-doctorant-e. **Le recrutement doit être effectif au plus tard le 01/10/2025 pour les doctorant-es et le 31/12/2025 pour les post-doctorant-es.**

Environnement

Les projets bénéficient d'un budget de fonctionnement (environnement) pour la durée des contrats, sur demande ([modèle budget prévisionnel](#) à téléverser sur la plate-forme de réponse à l'appel). Chaque dépense devra être justifiée par un bilan budgétaire et strictement en lien avec le projet scientifique financé, tout en respectant le règlement financier de SOUND². Les soutiens ne pourront pas dépasser 8000 € pour un contrat doctoral et 5000 € pour un contrat post-doctoral.

CALENDRIER DE L'APPEL

- 21 janvier – 26 février 2025 : appel à projets - (*Attention : le projet déposé par la porteuse ou porteur de projet (qui encadrera le projet) doit correspondre à des domaines ou à des approches clairement identifiables dans lequel des étudiants candidats pourront candidater.*)
- jusqu'au 26 mars 2025 : sélection de projets et co-construction avec les porteuses et porteurs avec le comité SOUND (post-doctorat)
- 26 mars au 5 mai : lancement de l'appel à candidatures sur les projets sélectionnés - (*Attention : Pour les projets de recherche dans les disciplines des Lettres et SHS, les étudiants candidats déposeront leur dossier complet de candidature avec le sujet de recherche qu'ils ont construit avec leur directeur et co-directeur de thèse pour les cotutelles internationales.*)
- 5 mai 2025 : date limite de soumission des candidatures
- 12 mai au 2 juin 2025 : audition des candidates et candidats
- 4 juin 2025: publication des résultats

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

- 1) Les dossiers doivent être soumis :
 - dans les délais indiqués (le 26 février 2025),sur le site de soumission dédié
 - pour les projets de recherche **doctorale** : <https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/861733?lang=fr>
 - pour les projets de recherche **post-doctorale** : <https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/715399?newtest=Y&lang=fr>
 - au format demandé PDF,
 - complets et sans documents supplémentaires
- 2) Dans le cas d'une thèse en co-direction, au moins un ou une des deux co-directeurs ou co-directrices doit être titulaire de l'HDR ou équivalent.

Les deux superviseur-es ou co-directeur-trices doivent être affecté-es à deux unités de recherche et écoles doctorales sous tutelles d'établissements de l'ASU (enseignant-chercheur-e ou ingénieur de recherche).

Les dossiers ne répondant pas aux critères de recevabilité ne seront pas soumis aux comités d'évaluation et ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un financement.

² Les dépenses éligibles sont : consommables expérimentations – missions et frais inscriptions colloques ou séminaires, terrains de recherche – matériel informatique (jusqu'à 4000 €) et nécessaire au poste de travail...

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers satisfaisant aux conditions de recevabilité seront évalués selon les critères suivants :

1. Qualité, nouveauté et ambition scientifique du projet

- Qualité scientifique, clarté de la problématique et de la conduite proposée des travaux ;
- Originalité et pertinence du projet
- Adéquation du projet aux thématiques indiquées dans l'appel à projet

2. Impact attendu pour l'ASU dans le cadre du projet SOUND

- Impact potentiel du projet (renforcement significatif d'un domaine émergent, valeur ajoutée vis-à-vis de la concurrence nationale et internationale...);
- Impact sur l'engagement social de la communauté ASU, notamment via les actions envisagées dans le cadre des actions de médiation (actions grand public, valorisation expertise scientifique auprès de décideurs publics ou privés, etc.)
- Le cas échéant, contribution à la structuration d'une communauté scientifique, effet décloisonnant.

3. Valeur ajoutée de l'interdisciplinarité

- Dimension réellement pluri- et/ou inter-disciplinaire de l'approche et de la méthodologie proposées ;
- Pertinence, originalité et valeur ajoutée de l'approche proposée pour la problématique étudiée ;
- En cas de co-direction, un temps partagé entre deux unités de recherche de disciplines différentes est recommandé

4. Faisabilité du projet :

- Adéquation des moyens humains, techniques et financiers avec les objectifs affichés sur la période concernée (de 1 à 3 ans) ;
- Adéquation du budget et du calendrier au programme scientifique ;
- Qualité et complémentarité des équipes accueillant la ou le doctorant-e ou post-doctorant-e.
- Adéquation avec le taux d'encadrement des porteuses et porteurs de projets.

26 février 2025

Formulaires de soumission

- pour les projets de recherche **doctorale** : <https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/861733?lang=fr>
- pour les projets de recherche **post-doctorale** : <https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/715399?newtest=Y&lang=fr>

Informations le programme Jeunes Chercheur-es SOUND

<https://www.sorbonne-universite.fr/actualites/2e-appel-projets-doctoraux-et-post-doctoraux-sound>

RAPPEL CONTACT POUR TOUTE INFORMATION AU SUJET DE L'AAP SOUND :
projet-sound@sorbonne-universite.fr